Rondeau
FRA 1 24616
Cox
FRC
24609

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

MONTESQUIOU.

THE NEWBERRY
LIBRARY

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

MONTESQUIOU.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

MONTESQUIOU,

LU AU LYCÉE RÉPUBLICAIN,

LE 6 GERMINAL AN VII.

Par RŒDERER, de l'Institut National.

PARIS.

Imprimerie du JOURNAL DE PARIS,

AN VII.

AUX PETITS FILS

DE MONTESQUIOU.

J'AI composé cet éloge pour le Lycée : je le fais imprimer pour vous. S'il est vrai que j'aie fidèlement peint votre aïeul, je dois un nouveau tribut à sa mémoire & à la patrie ; c'est de mettre son portrait dans les mains de ceux qui sont appelés les premiers à l'imiter.

7 Germinal an VII.

RŒDERER.

ÉLOGE
DE
MONTESQUIOU.

ANNE-PIERRE de Monteſquiou eſt né à Paris, le 17 octobre 1739.

Son père, Pierre de Monteſquiou, lieutenant-général des armées du roi, étoit un homme de bien.

Sa mère, Gertrude-Marie-Louiſe Bombarde de Beaulieu, étoit une femme de tête.

« Je recommande particulièrement à mon » fils, » diſoit Pierre Monteſquiou, dans ſon teſtament, « de ne s'éloigner jamais du reſpect » & de la ſoumiſſion qu'il doit à ſa mère. Cette » mère tendre lui donnera de bons conſeils, tant » pour ſa fortune, que pour ſa conduite dans » le monde ».

Monteſquiou perdit ſon père à 13 ans; ainſi c'eſt à ſa mère qu'il a dû ſon éducation.

Il étoit, dans ſa jeuneſſe, ſilencieux & froid. Sa mère ſe félicita d'avoir un enfant doué d'attention, plutôt que de paroles; & quand elle lui vit un eſprit froid, bien qu'actif, elle jugea que cet eſprit auroit de la force.

Elle lui fit donner ce qu'on appelloit alors une éducation claſſique; elle plaça près de lui un inſtituteur familier avec les principes & les méthodes de l'univerſité.

On s'attacha, non à lui épargner le travail, mais à le lui faire aimer; non à diminuer pour lui la peine d'apprendre, mais à la lui faire ſurmonter; non à ménager ſes forces, mais à les accroître; non à borner & à réduire les choſes qu'il devoit ſavoir, mais à lui faire une habitude & un beſoin de toujours apprendre : en un mot, on ne s'occupa point d'abréger ſon éducation, mais on le mit en état d'y travailler toute ſa vie.

Auſſi, en entrant dans le monde, Monteſquiou entra dans la carrière des lettres. Ces deux carrières, que les jeunes gens ſans talent regardent comme oppoſées l'une à l'autre, furent la même pour lui. En cultivant la ſociété, il cultivoit ſon eſprit : elle fourniſſoit à ſon talent des anecdotes, des événemens; c'étoient pour lui des ſujets de jolis contes, ou de chanſons

agréables. Les objets qui intéreſſoient ſon cœur, il les chantoit; ceux qui égayoient ſon eſprit, il les chantoit : tout ſervoit à ſon talent, ſon talent ſervoit à tout.

Il porta du monde, dans les camps, cette aimable habitude.

Dès l'âge de 12 ans, il étoit entré au ſervice. En 1761, il fit, ſous le maréchal de Soubiſe, la campagne d'Allemagne, en qualité de maréchal-des-logis ſurnuméraire de ſon armée.

Dans cette campagne, il acquit de la gloire, & pourtant n'oublia pas ſes amis.

Voici quelques vers d'une épître en vers qu'il écrivit d'Hanôvre au poëte Desmahis, le ſpirituel auteur de l'*Impertinent*.

Sur les triſtes bords de la Leine,
Si loin de vous, cher Desmahis,
Je ſonge quelquefois aux rives de la Seine,
Toujours je ſonge à mes amis.
Avec cent mille foux, courant après la gloire,
Lorſque je viens en ces climats,
Porter la mort & le fracas,
Dans l'eſpoir d'arriver au Temple de mémoire;
A ce Temple qu'on voit toujours dans le lointain
Et que l'on cherche à l'aventure,
Par une route bien plus ſûre,
Apollon & l'Amour vous mènent par la main.

. . . . . .

Quand pourrai-je me retrouver
Dans cette retraite chérie,
Qui ſeroit ma ſeule patrie,
Si l'on pouvoit ſe préſerver
De tous les préjugés qui gouvernent la vie ?
Que cet eſpoir eſt loin au gré de mon envie ! ...

C'eſt avec cette facilité, cet aimable mélange de philoſophie & de ſentiment, de raiſon & de bon cœur, que Monteſquiou faiſoit des vers dans le Hanôvre, & à vingt ans.

Mais ce qui dans ceux-ci nous paroît être plus remarquable que le talent, c'eſt le témoignage qu'ils rendent du caractère de l'auteur, à cet âge où il eſt ſi ordinaire de n'avoir point de caractère, & de ſes mœurs, dans un rang où il étoit ſi difficile d'en avoir de bonnes. Pour en comprendre la valeur, il faut ſe rappeller ce qu'étoit ce Desmahis pour qui Monteſquiou avoit une amitié ſi tendre. C'étoit l'homme de ſon temps le moins dupe des titres & des noms. On a retenu de lui ces vers énergiques :

Ces petits inſectes titrés,
Qui, de leur figure enivrés,
Chez vous, d'une courſe rapide,
Apportent dans des chars dorés,
Des ſens flétris, une âme vide,
Et de grands noms déshonorés....

C'eſt ainſi qu'il parloit des grands ſans mérite. Si l'application de ces vers n'eut été détournée fort loin de Monteſquiou, par ſes mœurs, ſon eſprit & ſon caractère, eut-il aimé Desmahis, & Desmahis l'eut-il aimé ?

La nature avoit donné à Monteſquiou la puiſſance de la penſée, en lui donnant celle de l'attention ; ſon éducation lui en avoit fait contracter l'habitude : un événement fâcheux lui en fit connoître le prix.

Etant en Eſpagne, il perdit tout-à-coup la vue, & s'en crut privé pour jamais.

Réduit alors à ne rien voir qu'en lui-même & dans ſes ſouvenirs, il ſentit combien il avoit été ſage de recueillir, de conſerver les tributs payés à ſa penſée par le ſens dont il ne devoit plus rien eſpérer ; il ſentit combien il avoit eu raiſon d'acquérir des idées au lieu de multiplier ſans meſure ſes ſenſations ; d'approfondir ſes impreſſions, au lieu de les effacer par de continuelles diſtractions ; de s'enrichir de ſentimens, au lieu de s'appauvrir par l'excès des jouiſſances. Il eſt un âge, & c'eſt celui où ſe trouvoit alors Monteſquiou, où la néceſſité paſſagère de ſe retirer en ſoi-même, de faire connoiſſance avec ſes penſées, de vivre avec elles, décide pour la vie l'habitude de cultiver ſon eſ-

prit, parce qu'on a découvert, dans ce commerce de soi avec soi-même, des plaisirs inconnus dans toutes nos autres relations, & auxquels il n'est plus possible de renoncer quand on les a une fois goûtés. Montesquiou fit des vers pendant la privation momentanée de sa vue; & cette raison eût suffi pour qu'il continuât à en faire quand il l'eût recouvrée.

Dès avant son départ pour l'Allemagne, le 16 avril 1760, âgé de vingt ans, il s'était marié à Jeanne-Marie Hocquart de Montfermeil. Une chose singulière dans ce mariage, c'est qu'il fit rentrer dans la famille des Montesquiou les terres & châteaux de ce nom qui, depuis longtemps, en étoient sortis. Ce fut l'aïeul maternel du jeune époux qui les lui donna en dot, & l'on voit par le contrat qu'il y comprit spécialement, *les droit, place, & prééminence de chanoine honoraire dans l'église cathédrale d'Auch, appartenant de toute ancienneté aux seigneurs de Montesquiou.* Ainsi le même acte rendit Montesquiou propriétaire de l'ancien domaine de sa maison, le fit époux & chanoine.

Ce dernier titre n'est pas étranger à son histoire littéraire. C'est sans doute à son influence qu'il faut attribuer quelques chansons un peu libres qui sont échappées à la gaieté de Mon-

teſquiou : telle eſt ſa chanſon ſur l'*incarnation* dont nous n'avons garde de parler ; tels ſont auſſi ſes couplets à une *Marie* le jour de ſa fête, couplets que tout le monde ſait par cœur, & qu'on a attribués au chev. de Boufflers, alors abbé de moines : comme s'il eût été de la deſtinée de ces vers, foiblement pieux, de ne pouvoir circuler, dans ces temps pervers, que ſous le nom d'un homme d'égliſe.

Mais ce qui fit ſur-tout abſoudre Monteſquiou de cette petite licence, ce furent les agréables productions qui ſe multiplièrent ſous ſa plume. Il a fait un grand nombre de pièces fugitives en vers. L'eſpace où nous ſommes renfermés, ne nous permet pas d'en donner une exacte notice.

Le morceau le plus étendu qu'il ait fait en ce genre, eſt un poëme de cinq à ſix cents vers, intitulé : l'*Amour Platonique*. Ce morceau eſt plein de détails gracieux, & écrit avec une facilité charmante.

Pluſieurs épîtres d'amour, de galanterie, d'amitié ſur-tout, ſe font diſtinguer dans ſon recueil. C'eſt dans le genre de l'épître que le poëte homme du monde, a de l'avantage ſur l'homme de lettres, pour la grâce des tours & la fineſſe de l'expreſſion ; il ſemble que les lettres, qui

ne ſont que la converſation ſoignée, participent plus néceſſairement que tout autre écrit à cette variété de tours & de mouvemens, à cette convenance & à cette aiſance de manières, qui ne peut s'acquérir que dans la longue habitude du monde poli.

C'eſt en ce genre auſſi que Monteſquiou a excellé. Voici quelques vers d'une épître adreſſée par lui à M^de^. de Monteſſon. Après quelques félicitations délicates ſur un événement heureux pour ſon cœur, il eſſaye de la peindre; & il finit ainſi ſon portrait :

Dans une aimable & douce oiſiveté,
Vous ne m'offrez qu'une femme charmante;
N'affectant point la ſenſibilité,
Mais bonne amie, attentive, indulgente,
Et ſans eſprit pour la méchanceté.

Après les épîtres de Monteſquiou, nous placerons ſes chanſons : il en a fait dans tous les genres, depuis les couplets joyeux dont nous avons parlé, juſqu'à la romance.

Ce genre de poéſie, maintenant peu en vogue parmi nous, mais qui reprendra faveur dès que des circonſtances plus calmes auront rendu l'eſprit français à ſa naturelle vocation, méritoit la prédilection du poëte de ſociété, & méritera

peut-être un jour celle du poëte citoyen & ami de la morale. Les chanſons, par l'avantage qu'elles ont d'ajouter au plaiſir de l'eſprit le charme du ſens qui répond le plus vivement à l'imagination, par la facilité avec laquelle elles ſe mêlent à toutes les occupations comme à tous les plaiſirs de tous les âges & de toutes les conditions, par le privilége qu'elles ont de faire entendre cent fois, & ſans laſſer, ce que le diſcours ne feroit pas écouter une ſeule fois peut-être, peuvent avoir une puiſſante influence ſur les mœurs publiques. Si jamais les chanſons de Monteſquiou ſont imprimées, & ſi les chanſons reprennent faveur, on verra qu'il a ajouté à la gloire de ce genre, & ce genre aura ajouté à la ſienne.

Ses ouvrages de théâtre conſiſtent en quatre comédies qui n'ont été jouées qu'en ſociété.

La première eſt : la Vendange de Tugny, en un acte & en vers, repréſentée à Tugny le 27 ſeptembre 1766. C'eſt un *divertiſſement* plutôt qu'une comédie.

La ſeconde eſt : *le Minutieux*, en proſe & en trois actes. Le caractère du Minutieux y eſt plus plaiſant que comique, parce que l'auteur s'eſt plus attaché à le montrer diſtrait des choſes ſérieuſes par des minuties qui y ſont étrangères,

qu'occupé minutieuſement des détails & des acceſſoires de ſes plus grandes affaires. Mais il y a dans la pièce un caractère de jeune perſonne très-aimable par ſa candeur, ſa ſenſibilité, ſes mouvemens & ſa retenue tout enſemble. D'ailleurs, le tiſſu de l'ouvrage eſt une jolie intrigue, bien conduite, bien dénouée : le ton de la pièce eſt d'une vérité parfaite.

La troiſième comédie de Monteſquiou eſt : l'*Heureux Contraſte*; elle eſt en vers & en un acte. Le ſujet en eſt agréable. Deux couples d'amans ſe trouvent réunis à la campagne; un homme gai & une femme inquiète, d'un côté; une femme légère & un homme inquiet, de l'autre. Les torts réciproques des amans amènent des confidences; l'amant gai guérit l'amant inquiet; la femme ſenſible corrige l'amante tourmentée, & la pièce finit par un double mariage. Cet ouvrage préſente des mœurs aimables, que font reſſortir des moyens ingénieux; les traits de ſenſibilité y ſont mêlés à des ſaillies gaies : le ſtyle en eſt fin & enjoué, tendre & délicat.

Le dernier ouvrage dramatique de Monteſquiou eſt auſſi le plus conſidérable. C'eſt : *les Joueurs*, comédie en vers & en cinq actes.

L'auteur a compoſé cette pièce pendant ſon procès contre les uſurpateurs de ſon nom.

Ce procès prend beaucoup de place dans l'hiſtoire de Monteſquiou, telle que tout le monde la fait. C'eſt qu'en général, on ne compoſe l'hiſtoire des hommes les plus diſtingués que de leurs actes publics, faute de connoître ou de pouvoir entendre l'hiſtoire de leurs penſées. La vérité eſt que ce procès occupa très-peu Monteſquiou.

Il cita en juſtice des hommes qui avoient pris ſon nom, parce que ce nom étoit une propriété, parce qu'elle ſe détérioroit par le partage avec des fauſſaires qui, non contens de l'avoir uſurpée, avoient encore le tort plus grand d'en abuſer.

Ce fut pendant ce procès, & pour répondre aux inſtances de l'abbé Arnault qui le ſollicitoit de publier ſa généalogie, que Monteſquiou lui dit ce mot ſi ſpirituel & ſi philoſophique : « Mon cher abbé, les titres ne ſont bons que » contre la vanité des ſots ».

Eh ! ſi la cauſe de Monteſquiou eût été celle de la vanité nobiliaire, ſi elle n'eût pas été la cauſe ſacrée de la propriété, eût-elle eu pour défenſeur le juriſconſulte éclairé & éloquent, que ſon zèle pour l'égalité & la juſtice a élevé à la première magiſtrature de la République ?

Mais ce qui ne laiſſe aucun doute ſur l'indiſ-

férence de Monteſquiou pour ce qui pouvoit intéreſſer la vanité dans ce procès, c'eſt la compoſition des *Joueurs* pendant ſes plaidoieries ; compoſition à laquelle on pourroit ajouter celle d'une chanſon très-gaie, très-piquante, faite quelques heures avant le jugement, à la ſuite d'une nuit paſſée en ſociété dans les amuſemens les plus bruyans. La vanité inquiète ne laiſſe point la liberté d'eſprit que ces ouvrages ſuppoſent : il n'eſt aucune paſſion qui bride le talent autant qu'elle le fait.

Nous regrettons de ne pouvoir donner une notice des *Joueurs*, & bien plus encore qu'ils ne ſoient connus ici que d'un très-petit nombre de perſonnes. C'eſt un ouvrage digne de notre ſcène comique ; il renferme deux ſcènes d'un talent ſupérieur.

Entre les ouvrages dramatiques de Monteſquiou, nous n'avons pas compté pluſieurs divertiſſemens compoſés pour des fêtes données tantôt à ſa mère, tantôt à ſa femme : ces ſortes d'ouvrages ſont ordinairement ſans effet hors des circonſtances qui les ont fait naître. Cependant nous nous y arrêterons un moment, comme à une partie, non de ſes ouvrages, mais de ſes plaiſirs & de ſa vie intérieure ; & il nous ſera doux peut-être de remarquer ce bon uſage de l'eſprit qui ſe

répand au ſein de la famille, & en reſſerre les liens, en augmentant les plaiſirs du cœur, & en accroiſſant, par les ſouvenirs qu'ils laiſſent, l'intérêt des affections mutuelles.

Le 23 juin, anniverſaire de la naiſſance de madame de Monteſquiou, il lui donna à Maupertuis une fête dont voici le commencement.

Le lieu de la réunion étoit une partie du parc plantée en jardin chinois, & où ſe trouve une maiſon chinoiſe. On y conduit le ſoir madame de Monteſquiou; à ſon arrivée, le chinois, cenſé propriétaire du jardin, ſe préſente à elle, & lui adreſſe le diſcours ſuivant, qui nous a paru être une vive peinture des ſentimens & des mœurs de toute la famille; car le chinois étoit Monteſquiou lui-même :

« Madame, je n'ai pu refuſer à mes jeunes » voiſins, (il montro't ſes enfans) mon ſecours, » ma maiſon & mon jardin, pour célébrer votre » anniverſaire. Le grand empire où je ſuis né » doit ſon étonnante durée & ſa ſplendeur aux » mêmes vertus que je retrouve en eux. Le reſ» pect filial pouſſé juſqu'à l'adoration, cette eſ» pèce de culte qu'il eſt ſi doux de rendre à ceux » qui nous préſentent l'image ſenſible de la divi» nité bienfaiſante; voilà quelle eſt la première » loi, voilà quelles ſont les mœurs du peuple

» chinois. En les voyant empreintes dans leur » cœur, j'ai cru revivre dans ma chère patrie » dont je n'avois ſongé dans cet azile qu'à me » retracer le tableau. La nature, ſans doute, » eſt par-tout la même; mais pourtant je me » perſuade que dans votre pays, plus que dans le » mien, une mère adorée doit principalement » ce grand avantage à ſes excellentes qualités. » Ce qui ſouvent chez nous eſt le fruit de l'ha- » bitude & de nos inſtitutions doit toujours être » parmi vous l'effet d'un ſentiment éclairé. La » première femme qui inſpira à la Chine cette » tendre vénération, que la religion & les lois » ont conſacrée, vous reſſembloit ſans doute, » madame; ainſi votre fête a droit d'en être » une dans mon habitation, & c'eſt avec tranſ- » port que je partagerai la joie & la ſenſibilité » que votre préſence va y répandre ».

A ce diſcours ont ſuccédé des couplets, des offrandes, des jeux, des danſes analogues à cette ingénieuſe & touchante fiction.

Forcés de nous réduire à la citation de très-petits fragmens des ouvrages de Monteſquiou, nous préférons ceux qui le montrent dans ſa famille & montrent ſa famille autour de lui : heureux de pouvoir le faire revivre un moment au milieu de ceux pour qui il eût voulu renaître.

Voici

Voici donc des vers qu'il adreſſa à madame de Monteſquiou, la femme de ſon fils aîné, à la ſuite de diverſes repréſentations de ſes pièces & d'autres encore où elle avoit joué.

De vos talens, de vos grâces naïves,
La renommée a-t-elle aſſez parlé ?
Du ſpectateur, ou ſéduit, ou troublé,
N'a-t-on pas vu les émotions vives
Paſſer en un moment
Du déſeſpoir, à la joie, à l'ivreſſe,
Et tous les cœurs chérir également
Et leur erreur et leur enchantereſſe ?
De tout cela je ne parlerai pas.
J'écouterai : j'applaudirai tout bas.
Sur ſon bonheur il faut être modeſte,
Et ſi le cœur ſe tait, en pareil cas,
De ſon ſilence il eſt payé de reſte.
Mais, n'en déplaiſe à vos admirateurs,
J'en ſais plus qu'eux : je connois l'âme pure
D'où s'élevoient ces accens enchanteurs ;
.....
..Lui devoir tout ce qu'on exprime,
Ne cherchant rien que dans ſon propre cœur,
Y trouver tout, la grâce, la candeur,
La vertu douce & la vertu ſublime ;
Dans ſes tableaux n'oubliant ancien trait,
Repréſenter Galathée, Emilie,
Liſette, Roſe, Annette, Mélanie,
En ne montrant jamais que ſon portrait ;
Eh bien ! voilà, grâce aux jeux de Thalie,

Ce qu'on a vu, ce qu'à peine on croiroit.
Pour vos amis, ce n'eſt plus un myſtère ;
Vous le voyez : je ſuis dans le ſecret,
N'oſant parler, & ne pouvant me taire.

Les ouvrages de Monteſquiou ont fait peu de bruit dans la littérature, parce qu'ils n'ont pas été imprimés. Mais ils en ont fait beaucoup dans le monde, où ils étoient regardés comme une propriété excluſive.

Alors un préjugé, altier en apparence, humble & prudent en effet, interdiſoit à ce qu'on appeloit un homme de la cour de donner ſes ouvrages au public & de ſe placer dans la ligne des écrivains. Il importoit à la grandeur dénuée de talent, que l'avantage de la naiſſance paſſât pour ſupérieur à tous les autres, diſpenſât de toute gloire perſonnelle, en tînt lieu, & défendit même d'entrer dans une carrière où la critique pouvoit atteindre, & la comparaiſon rabaiſſer un homme qui devoit être au-deſſus de toute critique & de toute comparaiſon. C'étoit compromettre, diſoit-on, la dignité du rang, que de prétendre à la gloire des talens, que de s'expoſer aux critiques des gens de goût, à la rivalité des gens de lettres. Le duc de la Rochefoucault, l'un des ayeux de celui qui nous donne aujourd'hui un bon livre en huit volumes

ſur l'Amérique, prétendoit bien n'avoir pas fait un livre en publiant *ſes maximes*. Monteſquiou, par égard pour l'infirme vanité des gens de ſa claſſe, céda au préjugé qu'elle avoit établi, & dont au reſte la littérature, la philoſophie, & ſur-tout la liberté ne ſe plaignoient pas.

Cependant les gens de lettres les plus diſtingués, & Monteſquiou en avoit pluſieurs pour amis, connoiſſoient ſes poéſies. Voltaire chantoit quelquefois & rappeloit ſouvent la chanſon de l'*Incarnation*. Il écrivit un jour à Me. de Bauveau : » Je viens de paſſer deux jours fort » agréables avec M. de Monteſquiou. Je ne ſais » ſi vous avez à la cour beaucoup de gens auſſi » aimables; mais vous conviendrez au moins que » nous n'avons pas vu d'homme du monde faire » ſi bien des vers ».

L'opinion de Voltaire étoit celle de tous les membres de l'académie françaiſe, & Monteſquiou fut appelé dans cette compagnie.

Il y fut reçu le 5 juin 1784, à la place de l'ancien évêque de Limoges.

L'hommage qu'il rendit à ce vertueux prélat, » dont l'âme pure avoit, » comme le dit Monteſquiou, « porté à la cour, conſervé au mi» lieu des honneurs, rapporté dans ſa retraite » toute la ſimplicité des mœurs antiques; » cet

hommage, plein d'expreſſions touchantes & de mouvement, ne peut avoir été inſpiré que par cette profonde vénération pour la vertu, qui eſt une vertu elle-même.

Qu'il me ſoit permis de rappeler ici la réponſe qui fut faite à Monteſquiou par le directeur de l'académie. C'étoit alors Suard. Ses éloges ſuppléeront la foibleſſe des miens.

Il commença par remarquer le diſcours même que venoit de prononcer Monteſquiou, & le préſenta comme un titre littéraire.

Il loue enſuite ſon amour pour les lettres, ſentiment, dit-il, plus rare qu'on ne penſe; « mais, ajoute-t-il, quelque précieux que ſoit » pour elle ce titre, l'académie attend de vous » davantage. Elle ſait que ſi les muſes ont des » charmes pour vous, elles ont encore moins » de rigueurs.

« On connoît de vous, Monſieur, pluſieurs » pièces de vers, ouvrages de ſociété, nés des » circonſtances & du moment, & qui ont eu » le mérite rare de ſurvivre aux circonſtances » qui les ont fait naître; des épîtres & des contes, » où une galanterie toujours ingénieuſe, un ba- » dinage toujours décent, une imagination tou- » jours raiſonnable, réuniſſent les bienſéances de » la ſociété & celles du goût; des chanſons où

» l'eſprit & la gaîté ont toujours cette grâce naïve » & piquante qui convient à ce genre, je di- » rois preſque, national.

» ... Vous avez fait des comédies où vous » avez peint les mœurs de la ſociété avec le » coup-d'œil fin de l'obſervateur & l'art du poëte. » Le dialogue en eſt ingénieux & naturel, & » la peinture des travers & des vices..... » y fait bien ſentir le prix de la raiſon & de la » vertu ».

Lorſque Monteſquiou devint membre de l'académie françaiſe, il y avoit treize ans qu'il étoit premier écuyer du frère du roi.

En 1786, il fit concourir tous les avantages attachés à ces deux titres, pour l'accroiſſement & l'affermiſſement du Lycée où nous parlons en ce moment de lui.

Pilâtre de Roſier en avoit jeté les fondemens en 1779. Il avoit fait, d'un cabinet de phyſique & d'hiſtoire naturelle, un rendez-vous d'amateurs des ſciences, ſous le nom de *Muſée*. Au commencement de 1786, Monteſquiou donna une autre exiſtence à cet établiſſement. Sous le nom de *Lycée*, ſous la protection alors néceſſaire des deux frères du roi, avec l'appui du miniſtre de Paris, le concours de quelques capitaliſtes, celui de pluſieurs hommes de lettres diſtingués, il de-

vint une école publique du premier rang, où les plus illuſtres inſtituteurs déployèrent leurs talens devant les élèves les plus en état de ſe paſſer de maîtres.

Les vues judicieuſes apportées à la formation de cet établiſſement, ont été expoſées par Monteſquiou dans le programme de l'an 5, avec le bonheur d'expreſſion qui lui étoit ordinaire.

Les fondateurs ont voulu, dit-il, qu'au » mi- » lieu des grands monumens conſacrés aux » ſciences & aux beaux arts dans la capitale de » l'empire français, un établiſſement modeſte, » qui ne portât ombrage ni à l'avidité ſpécula- » trice, ni à la médiocrité jalouſe, s'élevât, » non pour ajouter à l'éclat des ſciences & des » arts, mais pour le réfléchir; non pour créer » des chefs d'œuvres, mais pour propager le » ſentiment de ceux que la France poſſède, ré- » pandre le goût des connoiſſances utiles dans » la ſociété, & la faire profiter des leçons des » grands maîtres ».

C'eſt ſur ces principes que le Lycée eſt devenu, pour les habitans de Paris, une école intermédiaire entre les hautes claſſes de l'univerſité & les académies, un ſupplément à toutes les éducations de province; c'eſt ainſi qu'il eſt devenu, pour les femmes, un refuge contre

l'ignorance, ſans leur offrir un théâtre propre à l'étalage du ſavoir & des alimens de pédanterie ; pour les hommes de lettres les plus iſolés, un moyen d'acquérir, dans le commerce des femmes, cette urbanité ſi néceſſaire aux eſprits éclairés ; car ſi la richeſſe de l'eſprit n'a pas, comme toute autre richeſſe, le défaut d'endurcir le cœur, elle a du moins celui de nuire ſouvent à la douceur du ton & des manières.

C'eſt à-peu-près à l'époque de 1786 que finit, pour Monteſquiou, la vie purement littéraire. En 1786, commença, pour lui, comme pour tous les eſprits éclairés qu'appeloit la philoſophie, pour toutes les âmes hautes qu'appeloit la liberté, l'étude des affaires publiques.

Ici, il s'offre à nous dans une nouvelle carrière. Ce ne ſont plus des fleurs qui ſe rencontrent ſous ſes pas ; ce ſont des épines, quelquefois des précipices ; & il marche ſous un ciel toujours orageux. Son but n'eſt plus le plaiſir de quelques amis ; c'eſt le bonheur d'un grand peuple. Ici le talent a beſoin des ſûretés de la logique, des précautions de la prudence, de l'étendue des vues : il ne ſuffit même plus du talent ; il faut du caractère.

Mais les forces de Monteſquiou ſont augmentées comme ſes occupations ; ſa raiſon s'eſt agrandie comme les circonſtances. Sa jeuneſſe a ſuffi à la poéſie : les affaires publiques n'accableront point ſa maturité. Nous avons vu l'eſprit aimable ; nous allons voir l'eſprit ſolide : nous avons vu l'homme de lettres, l'homme de ſociété ; voici l'homme public & le citoyen.

Entre les diverſes branches des intérêts publics dont les eſprits s'occupèrent durant l'aſſemblée des notables, chacun en choiſit une, & Monteſquiou embraſſa la réformation des finances.

Il avoit déjà ſurpris pluſieurs fois des adminiſtrateurs, par la netteté & la ſageſſe de ſes vues, lorſque les états généraux furent convoqués ; il y fut député par le corps électoral de Paris. A ſon entrée, ſa part dans le travail fut marquée par la voix publique : on le nomma à la commiſſion des finances.

Nous ne pouvons donner ici qu'une idée très-générale de ſes travaux.

C'eſt lui qui a ouvert les diſcuſſions de finances par un rapport étendu ſur un diſcours de M. Necker, prononcé le 24 ſeptembre 1789, à l'aſſemblée. Ce rapport ajoutoit des vues nouvelles à celles du miniſtre, & il fut préſenté

vingt-quatre heures après le diſcours qui en étoit l'objet.

Un mois après, Monteſquiou expoſa, dans toute leur étendue, les réſultats des travaux de la commiſſion. C'étoient des tableaux raiſonnés de toutes les parties de la dépenſe & du revenu publics, ainſi que de la dette nationale, & des vues pour la réduction des dépenſes.

Vint enſuite un plan de travail pour la diſcuſſion méthodique & régulière de ces dépenſes.

Quelques temps après, un projet de réduction.

Le 15 mars 1790, un autre rapport ſur un nouveau mémoire du miniſtre des finances, pour l'adminiſtration du tréſor public.

Le 27 août ſuivant, un rapport ſur la dette publique.

Le 29 octobre, un projet d'ordre pour la diſtribution des ſommes deſtinées à la libération de l'état.

Le 10 mars 1791, un rapport ſur l'organiſation du tréſor public.

Enfin, le 9 novembre, peu avant la fin de l'aſſemblée conſtituante, un compte des opérations qu'elle avoit faites en finances, un tableau de la ſituation où elle avoit trouvé les affaires, de celle où elle les laiſſoit à ſes ſucceſſeurs.

On voit que Monteſquiou a été le principal organe de la commiſſion des finances ; qu'il a fait tous les rapports généraux de cette commiſſion ; qu'il a ouvert toutes les diſcuſſions ; qu'il les a preſque toutes cloſes ; qu'il a tracé la ligne que l'aſſemblée devoit ſuivre dans ſes délibérations, & lui a fourni ſes principaux motifs de déciſion ; & qu'enfin il a couronné tous ſes travaux par un rapport où tous ceux de l'aſſemblée ſont retracés, pour lui ſervir de témoignage contre les détracteurs qu'elle devoit avoir lorſqu'elle ne ſeroit plus.

Le mérite qui a toujours le plus frappé dans les rapports de Monteſquiou, c'eſt la clarté, la netteté, &, comme l'a dit Garat, cette élégance que comportent auſſi les affaires. L'ordre de ſes diſcours étoit ſi analytique, ſon ſtyle ſi ſimple & ſi pur, ſes réflexions ſi juſtes & ſi préciſes, que l'attention, au lieu d'être une fatigue pour l'aſſemblée, étoit un beſoin & un plaiſir. Auſſi les applaudiſſemens qui interrompoient ſouvent les diſcours de Monteſquiou, ceux qui les ſuivoient toujours, témoignoient, par leur unanimité & leur vivacité, que la reconnoiſſance n'y avoit pas moins de part que l'admiration.

Mais le mérite de la clarté tenoit, en Mon-

teſquiou, à un autre mérite que, peut-être, on n'y a pas aſſez diſtingué. Être clair dans les diſcuſſions, c'eſt être ſincère dans ſes opinions, droit dans ſes vues; c'eſt défier la mauvaiſe foi, la malveillance, l'intérêt perſonnel. L'ordre des penſées témoigne auſſi qu'on veut l'ordre des affaires; qu'on le veut durable; que, ſans l'ordre, on croit toute ſurveillance inſuffiſante, toute attention inutile. L'ordre des penſées témoigne enfin l'amour de la juſtice, de cette juſtice encore plus productive en finance que la ſpoliation n'eſt ruineuſe, & c'eſt beaucoup dire. Eh! ſans la juſtice des ſentimens, comment obtiendroit-on toujours la juſteſſe des idées & celle des expreſſions?

La clarté des ouvrages politiques de Monteſquiou atteſte donc déjà la loyauté de ſon caractère; mais il l'a d'ailleurs aſſez montrée dans pluſieurs actes de ſa vie politique, & dans des écrits particuliers qui appartiennent plutôt à ſa conduite qu'à ſes ouvrages, & ſe rapportent à la liberté plutôt qu'à l'adminiſtration.

Quand M. Necker propoſa à l'aſſemblée conſtituante l'établiſſement de commiſſaires de la tréſorerie, & demanda qu'elle levât la défenſe faite à ſes membres d'accepter aucune place du gouvernement, l'intention du roi étant de prendre dans ſon ſein les membres de la commiſſion pro-

poſée, Monteſquiou s'oppoſa à la révocation du décret. « Il faut défendre, dit-il, ceux-mêmes » qui pourroient prétendre à ces places, des » dangers d'une ambition que peuvent leur inſ- » pirer, tantôt les circonſtances, tantôt leurs » talens mêmes..... C'eſt l'ambition que vous » avez voulu bannir; c'eſt là le noble intérêt dont » vous avez fait le ſacrifice, & qu'on doit re- » garder comme le don patriotique des vertus » & du talent ». Voilà bien ce déſintéreſſement qui fut le principe d'une des plus honorables imprudences de l'aſſemblée conſtituante. Qui doit en retirer plus d'eſtime que Monteſquiou? Pour qui le ſacrifice étoit-il plus grand que pour lui, puiſque ſes talens le portoient des premiers aux grandes places? Et qui marqua mieux que lui la perſiſtence à s'en exclure?

La malveillance ſe ſouvient peut-être que le projet préſenté par Monteſquiou, pour la diſtribution des ſommes affectées au paiement des dettes de l'état, fut rejeté, parce qu'il propoſoit le rembourſement de deux emprunts publics. Ces èmprunts étoient onéreux. Mais on avoit ſourdement répandu que Monteſquiou étoit intéreſſé à en faire hauſſer les effets. Rien n'étoit plus faux, mais ſur-tout rien n'étoit plus indifférent.

Quand il apprit quel motif ſecret avoit fait

rejeter, ſans délibération, un projet mûri par des diſcuſſions multipliées de deux comités dont il n'étoit que le rapporteur, il imprima une lettre où il diſcute les motifs réels & les motifs apparens de la délibération, avec une telle force de logique, où il ſe défend avec une telle dignité de ton & de langage, où il critique avec une ſévérité ſi décente l'aſſemblée qui s'eſt laiſſé égarer, que cet écrit eſt un modèle d'apologie & de cenſure tout-à-la-fois.

Le projet rejeté n'étoit pas ſon ouvrage; Monteſquiou n'étoit que l'organe d'une commiſſion dans laquelle ſe trouvoient deux hommes dont les noms auroient fermé la bouche à la malveillance; c'étoit la Rochefoucault, c'étoit le clairvoyant & rigide Camus. Monteſquiou eut la fierté de ne pas les nommer pour ſa juſtification; il prouva que l'opération propoſée étoit bonne, & s'en tint là.

S'adreſſant enſuite à l'aſſemblée, il lui dit : « ſi l'intérêt individuel étoit le moteur des pen» ſées d'un homme public, l'homme ſeroit mé» priſable; mais la penſée reſteroit entière. Car » il faudroit examiner encore ſi l'intérêt public » n'eſt pas d'accord avec l'intérêt particulier, » & prendre garde de ſe nuire à ſoi-même dans » l'eſpoir de nuire à un autre.

» Vous avez jugé une affaire publique, en » ne croyant juger qu'une affaire particulière, » & vous les avez également mal jugées toutes » deux. »

C'eſt ainſi que Monteſquiou, parlant pour lui-même, parloit encore pour la choſe publique, & y ramenoit ceux qui, en l'accuſant de l'avoir oubliée, s'en étoient eux-mêmes écartés. C'eſt ainſi que l'accuſé, fort de ſa conſcience, réprime ſouvent l'accuſateur.

Après le départ du roi pour Varennes, Monteſquiou fut chargé, avec deux autres commiſſaires, d'aller viſiter les places de la Meuſe, de la Moſelle & des Ardennes. A ſon retour, il rendit compte de ſa miſſion à l'aſſemblée. Son rapport fut rendu inexactement dans un papier public : il écrivit à ce ſujet au rédacteur. Sa lettre montre à quel point il étoit dès-lors en butte aux partis, & indifférent à leurs clameurs. « Aux yeux des prêtres, dit-il, j'étois un blaſ- » phêmateur : j'avois dit que l'aſſemblée conſ- » tituante étoit invoquée par tous les citoyens » comme la providence de cet empire. Nos ré- » publicains me trouvoient trop favorable au » ſyſtême monarchique, parce que je demandois » du ſecours pour le pouvoir exécutif. Leurs » adverſaires m'accuſoient d'attaquer la conſti-

» tution, parce que j'aſſurois que le pouvoir » exécutif n'inſpiroit pas la confiance néceſſaire, » parce que je propoſois d'autoriſer le miniſtre » des affaires étrangères à négocier, au nom » de l'aſſemblée nationale, parce que j'avois » parlé avec franchiſe du dénuement de nos » places, &c ».

Monteſquiou répond froidement, mais fortement, à toutes ces cenſures.

Ce fut à la ſuite de cette miſſion que le frère du roi lui écrivit, pour lui demander la démiſſion de la place de ſon premier écuyer. La réponſe de Monteſquiou eſt d'un homme ferme dans ſes principes, & indépendant de tout intérêt perſonnel. Elle fut déſapprouvée par les âmes foibles qui ſubordonnent tous les devoirs & tous les droits à la reconnoiſſance, comme ſi les bienfaits achetoient juſqu'à la conſcience de ceux qui les reçoivent; elle fut louée par les âmes nobles qui ſavent que ce qu'on doit d'abord à un bienfaiteur, c'eſt le reſpect de ſoi-même.

A toutes les époques critiques ou déciſives pour la liberté & l'égalité, on a toujours vu Monteſquiou en première ligne entre les hommes qui ont honoré la révolution par les plus beaux ſacrifices.

On n'a peut-être pas oublié encore la ſéance

royale du 23 juin 1789, où le roi ordonna aux députés des trois ordres de délibérer séparément dans leurs chambres respectives.

On se souvient peut-être aussi que, malgré cette défense, cinquante membres de la noblesse vinrent le surlendemain prendre leur place à l'assemblée nationale. Montesquiou étoit du nombre; & ce qui est moins connu, c'est dans sa maison à Versailles que se sont assemblés ces cinquante membres immédiatement après la séance royale, & qu'ils ont pris la résolution effectuée deux jours après.

Dans la nuit du 4 août, Montesquiou vota l'abdication des priviléges.

Dans la séance du 18 juin 1790, il vota l'abolition des titres & des distinctions héréditaires.

Et, plus grand dans toutes ces circonstances que ceux qui faisoient les mêmes sacrifices avec enthousiasme ou avec ostentation, il les faisoit avec cet extérieur calme & serein, marques assurées d'un contentement intime qui ne sera suivi ni de regrets ni de murmures.

Tel a été Monteſquiou dans ſa carrière légiſlative. Au ſortir de celle-là, il eſt rentré dans celle des armes, & a été chargé de pluſieurs négociations; c'eſt là que l'attendoient la perſécution & le malheur.

Le 12 avril 1792, il fut nommé au commandement de l'armée du Midi; le 25, il étoit rendu à ſon poſte. Ce jour étoit celui où la France déclaroit la guerre à l'empereur, & où la rupture avec le roi de Sardaigne éclatoit par le rappel de notre ambaſſadeur. L'armée du Midi devoit être oppoſée à l'empereur & au roi de Sardaigne : le général nommé pour la commander, Monteſquiou, la chercha & ne la trouva pas : elle n'exiſtoit que de nom. Point d'armes, point de vivres, point d'effets de campemens, point d'officiers généraux, point d'état-major, point de ſoldats raſſemblés.

Monteſquiou écrit, ſe plaint, travaille lui-même à la formation de ſon armée. Enfin, au milieu du mois d'août, il lui a donné l'exiſtence.

Le 17 ſeptembre, il reçoit l'ordre d'entrer en Savoie. Le 21, il y a pénétré; le 23, il l'occupe toute entière.

C'eſt un événement remarquable par ſes circonſtances, que cette invaſion de la Savoie.

Avant d'y faire entrer ſes troupes, Monteſquiou leur fit prêter, avec une grande ſolemnité, le ſerment de reſpecter les citoyens déſarmés, les femmes, les vieillards, les enfans, & les propriétés, & d'être généreux envers les ennemis qui leur rendroient les armes.

Auſſi les habitans du pays tendirent-ils les bras à nos ſoldats. La marche de l'armée françaiſe étoit un triomphe; le peuple des campagnes, celui des villes accouroient au-devant d'elle; des applaudiſſemens, des cris de joie ſuivoient tous ſes pas; la cocarde tricolore étoit par-tout arborée; le peuple béniſſoit la modération du vainqueur : il étoit deux fois conquis.

Le même jour préciſément où Monteſquiou occupoit la Savoie, il étoit dénoncé, accuſé, deſtitué à la convention nationale, comme coupable d'en avoir différé, de ne vouloir pas en faire l'invaſion, malgré les ordres qu'il avoit reçus.

Les nouvelles qui vinrent le lendemain firent ſuſpendre le décret; les nouvelles ſubſéquentes le firent révoquer. Mais Monteſquiou, inſtruit du décret de deſtitution, demanda ſa retraite, non avec humeur, mais avec dignité; non par reſſentiment, mais par la conviction qu'il lui ſeroit impoſſible

de faire le bien, ayant des ennemis puiſſans, & des détracteurs accrédités.

Vergniaux qui lui avoit inſpiré beaucoup d'eſtime par ſon caractère, & d'admiration par ſon talent, lui écrivit une lettre très-preſſante pour l'engager à retirer ſa démiſſion. « Vos accuſa-» teurs, dit-il, à Monteſquiou, ont agi par » patriotiſme ou par des paſſions particulières. » Dans ce premier cas, vous leur devez » votre eſtime; dans le ſecond, votre mépris: » dans les deux, vous devez vos ſervices à la » république ».

Monteſquiou céda & conſerva ſon commandement.

Alors il fut chargé d'une expédition ſur Genêve. Ici la perverſité l'attendoit encore.

Genêve, intimidée par les menaces d'un miniſtre français, autrefois l'un de ſes citoyens, avoit demandé aux ſuiſſes une garniſon pour ſa ſûreté. Ce miniſtre lui fit un crime des troupes appelées par la crainte de ſes menaces. La miſſion donnée à Monteſquiou fut de demander à Genêve la ſortie des ſuiſſes. Il l'obtint par la perſuaſion & par la fermeté de ſon langage; & il fut convenu, dans un traité ſigné entre la république & lui, que, dans cinq ſemaines au plus tard, le départ des troupes ſuiſſes auroit lieu. Ce traité

fut envoyé au gouvernement français pour obtenir ſon acquieſcement & la ratification de la convention nationale.

Il n'étoit pas encore conclu, que déjà le gouvernement, ſatisfait des négociations de Monteſquiou, l'avoit chargé de renouer l'ancienne amitié de la France avec les Suiſſes. Il étoit important de s'aſſurer de leur neutralité dans la guerre qui alloit embrâſer l'Europe. La deſtruction du régiment des gardes ſuiſſes, le licenciement de pluſieurs autres corps avoient aigri les cantons. On ne permettoit plus à nos voyageurs de s'y arrêter; l'ambaſſadeur de France n'y avoit plus de correſpondance générale ni particulière; les députés de Berne avoient même propoſé ſon renvoi dans la diète. Il étoit néceſſaire de mettre un terme à cette méſintelligence.

Les Suiſſes étoient gagnés d'avance à Monteſquiou, par la confiance qu'il avoit inſpirée à Genève & en Savoie. Ses négociations, à peine entamées, obtiennent un plein ſuccès : la Suiſſe, raſſurée par les aſſurances qu'il donne de la bienveillance de la république françaiſe & par ſon zèle à la ſeconder, déſarme; & des Alpes au Rhin, Monteſquiou laiſſe la France ſans ennemis.

La correſpondance de Monteſquiou, comme

général & comme négociateur, eſt un modèle. Toujours précis & clair, avec le conſeil exécutif, il eſt remarquable par la ſévérité décente de ſes repréſentations, par la juſteſſe de ſes idées, par la juſtice de ſes principes; il l'eſt par la belle ſimplicité de ſon langage avec les négociateurs étrangers, par cette franchiſe mêlée d'égards, cette fermeté mêlée de douceur, qui convenoit ſi bien au général & au négociateur d'une grande république. Bien des gens s'étonnent, en liſant cette correſpondance, de voir un homme de la cour de France prendre ſi juſte le ton du républicain; c'eſt que le ton du républicain eſt le ton naturel des hommes d'eſprit.

Monteſquiou, dans ſa double négociation, avoit ſans doute aſſez bien ſervi ſa patrie. Mais alors déjà ce n'étoit plus la patrie qu'il falloit ſervir, c'étoient les partis. L'eſprit perturbateur alloit prédominer, les principes de la juſtice & de la modération alloient être méconnus. La conduite de Monteſquiou avoit été utile à la choſe publique; mais ſon caractére ne pouvoit que nuire aux prétentions particulières.

Déjà des contrariétés s'étoient fait ſentir à lui dans ſes négociations avec la Suiſſe. A cette époque, il venoit de perdre ſa femme; il avoit demandé une ſeconde fois ſa retraite, implorant

le repos & la liberté pour la douleur que lui cauſoit cette perte. On l'avoit refuſé. Sa retraite ne contentoit pas l'inimitié, il falloit ſa perte.

Le traité fait avec Genêve ayant été préſenté à la convention, il fournit le prétexte qu'on attendoit. Monteſquiou fut accuſé d'avoir fait une tranſaction honteuſe, en accordant cinq ſemaines aux ſuiſſes pour ſortir de Genêve, & d'avoir enchaîné la valeur de nos ſoldats devant l'ariſtocratie genêvoiſe. Le décret d'accuſation eſt auſſitôt prononcé que propoſé. Le décret d'accuſation étoit alors un arrêt de mort.

Pour apprécier toute la juſtice de celui-ci, il ſuffira de ſavoir que, quelques jours après qu'il fut rendu, le traité qui en étoit le prétexte fut ratifié par la convention. Il ceſſa de paroître honteux & le délai accordé aux ſuiſſes ceſſa de paroître trop long, dès que le coup eût été frappé ſur Monteſquiou.

Le 13 novembre 1791, au matin, étant au quartier-général devant Genêve, un homme attaché à ſon ſort par cette eſtime, qui, comme il le dit, conſole les bons de la haine des méchans, demande à lui parler. Il avoit devancé le courier porteur du décret : il lui annonce qu'il n'a pas une heure pour s'échapper. En effet, une heure après, entre dans la cour

une voiture en poſte, d'où deſcendent deux inconnus qui ſe font conduire chez l'officier-général, commandant ſous Monteſquiou; & bientôt il apprend que des ordonnances ſont en mouvement.

Alors il ne doute plus qu'on ne veuille l'arrêter comme un vil criminel. Il monte à cheval, prend un bateau ſur le bord du lac, &, au bout de deux heures, il eſt à l'abri des recherches.

A peine a-t-il touché terre, qu'il écrit au préſident de la convention une lettre éloquente contre ſes accuſateurs. C'eſt l'écrit le plus animé qui ſoit ſorti de la plume de Monteſquiou; c'eſt même le ſeul où il y ait de la véhémence. Il ſe défend moins qu'il n'accuſe; il ſaiſit corps à corps l'implacable ennemi de Genève qui venge ſur lui ſa haine trompée; il imprime ſur ſon front, malgré le maſque dont il ſe couvre, le ſceau de l'iniquité; il le perce, malgré la puiſſance dont il eſt plaſtronné, & le livre à l'indignation des gens de bien qui ne devoit pas toujours être impuiſſante & muette.

A la fin de ſa lettre, Monteſquiou expoſe la règle de conduite qu'il s'eſt impoſée, & à laquelle il a été fidèle.

» Dans quelque lieu que je me retire, dit-il,

» je ne ceſſerai de faire des vœux pour mon pays.
» Jamais je n'aurai de rapports directs ni indi-
» rects avec ſes ennemis. J'en trouverai moi-
» même par-tout où la révolution françaiſe eſt
» haïe ; mais par-tout où la vertu malheureuſe
» & perſécutée a des amis, je trouverai des con-
» ſolateurs ».

Cette lettre fut lue ; elle ne fut point écoutée.

Voilà donc Monteſquiou au-delà de ces frontières, vers leſquelles il n'y a plus de retour ! Le voilà hors de ſa patrie, chargé d'une proſcription, confondu, par l'inimitié, avec ces ennemis de la république qui ſont auſſi les ſiens ; laiſſant en ôtage à ſes perſécuteurs ce qui lui reſte de plus cher au monde, ſa mère & ſes enfans ; n'emportant enfin pour conſolation que les ſouvenirs d'une bonne conſcience, & pour ſoutien dans ſes beſoins, que la patience & le courage.

Heureuſement il ne ſera point réduit à fuir vers les ennemis de ſa patrie, comme vers un moindre danger. Cette Helvétie qu'il a préſervée de la guerre, lui donne un aſyle.

Il obtient la liberté de s'établir à Bremgarten, près de Zurich. C'eſt là qu'il a vécu ſolitaire pendant trois années, ſuivant d'un œil inquiet la deſtinée de ſa famille, pleurant les amis que

chaque jour lui enlevoit, & ſe déſolant de la marche de cette révolution dont il n'avoit pas prévu l'égarement.

Enfin arriva cette époque du 10 thermidor, où la terreur ſe retourna contre ſes agens, où une émulation de juſtice, qui dégénéra enſuite en condeſcendance aveugle pour des reſſentimens cruels, ſuccéda à l'émulation de fureur & d'atrocité qui avoit produit la terreur.

Alors Monteſquiou ſe rapprocha dela France, pour être plus à portée de demander la liberté d'y revenir, je dirois volontiers, pour ſolliciter ſa liberté; car, pour un français tel que lui, qui ne peut revoir ſon pays, le monde entier eſt une priſon, toute l'europe eſt une Sibérie.

Pendant ſon ſéjour à Genêve, il compoſa divers écrits ſur les finances dont l'embarras étoit alors extrême.

C'eſt là auſſi, & dans le même temps, qu'il compoſa ſon *Poëme au lac Léman*, ouvrage de plus de deux cents vers, dont malheureuſement il n'a donné de copie à perſonne, & dont je n'ai pu me procurer que des fragmens. A peine l'eſpérance a lui dans ſon âme, & déjà rendu à ſes goûts & à ſes habitudes, il rentre dans les plaiſirs de l'eſprit comme dans ſes plaiſirs les plus na-

turels, & dans l'exercice de ſes talens, comme dans ſa véritable nobleſſe.

Il y a de très-beaux vers dans ſon poëme au lac Léman.

Voici ceux que l'auteur adreſſe au peuple français, en parlant de l'appui qu'il parut donner au régime de la terreur :

Peuple, le ſort du monde étoit dans tes décrets,
Si, de tes corrupteurs, les troupes ſacrilèges,
T'enivrant d'un pouvoir mis pour eux dans tes mains,
Ne t'avoient pas à pas entraîné dans leurs pièges,
Et fait ſubir le ſort de tous les ſouverains.
Que t'ont dit ces pervers pour te conduire au crime,
Pour s'emparer de toi, pour régner ſous ton nom ?
Que tes ordres ſacrés rendoient tout légitime.
C'eſt là ce que Narciſſe avoit dit à Néron.

L'auteur fait enſuite le tableau des crimes qui ont ſignalé ces temps déſaſtreux. Mais il reconnoît qu'un petit nombre de ſcélérats, ſous le nom uſurpé de peuple français, en ont été ſeuls coupables.

De toutes ces horreurs, que l'avenir vous lave,
Français ! Non, ce n'eſt point ce peuple aimable & brave,
Dont la Meuſe & le Rhin atteſtent les hauts faits,
Qui combat en héros l'ennemi qui le brave,
Qui, long-temps opprimé, ne fut jamais eſclave :
Non, non, ce n'eſt pas lui que ſouillent ces forfaits.

C'eſt lui qui les punit : j'aime à le reconnoître,
A ſa noble fureur, aux traits qu'il a lancés
Le jour où ſa juſtice, en foudroyant un traître,
A vengé l'univers. Mais ce n'eſt point aſſez :
Il faut qu'nn peuple libre, enfant de la victoire,
Dompte ſes paſſions, comme il pourſuit ſa gloire.

Ici commence un morceau contre les réactions, que Monteſquiou regarda toujours comme funeſtes & qu'il eut toujours en horreur.

Après le 10 thermidor, deux de ſes anciens collègues, qui ſont aujourd'hui premiers magiſtrats de la république, dont l'un avoit été ſon ami particulier, & à qui je puis atteſter qu'il a été conſtamment attaché, entrèrent au comité de ſalut public. Ils accueillireut les réclamations de Monteſquiou, &, d'après leur vœu, elles furent portées & favorablement préſentées à la convention, le 18 fructidor de l'an III.

Enfin, après trois ans de proſcription, un décret rend à Monteſquiou la liberté de rentrer en France, à la charge de ſe juſtifier devant un conſeil de guerre, des faits militaires, qui, dit-on, lui ont été imputés.

Monteſquiou accourt à Paris. Il cherche le tribunal qui doit le juger ; ce tribunal n'exiſte pas. Il cherche l'acte d'accuſation ſur lequel il

doit ſe juſtifier; il n'en exiſte point. Il cherche les membres de la convention qui ont été nommés pour le rédiger; & chacun dit : je ne ſais rien à votre charge.

C'est ainſi qu'a fini la perſécution contre Monteſquiou; mais l'injuſtice ne finit pas avec elle, ni ſur-tout le malheur. Il revoit ſa famille; mais une partie de ſes amis ne ſont plus, d'autres le méconnoiſſent, parce qu'il a ſervi la république. Il eſt rentré dans ſon pays; mais ſes biens, confondus par la loi avec ceux des ennemis de la patrie, ſont vendus; &, de ſa fortune paſſée, il ne lui reſte qu'une maiſon devenue inhabitable par ſa grandeur, & des dettes. Il a recouvré ſes droits de citoyen, mais des paſſions odieuſes lui en défendent l'exercice : en l'an V, il eſt rejeté des élections, comme *terroriſte*; en l'an VI, il eſt repouſſé des aſſemblées primaires, comme *royaliſte* : preuve cruelle qu'alors la patrie n'étoit pas tout-à-fait affranchie du joug des factions, mais preuve honorable que Monteſquiou fut toujours étranger à toutes.

Ces diſgraces n'empêchèrent point Monteſquiou de travailler pour la choſe publique. Dans tout le cours de l'an IV & de l'an V, il n'a ceſſé de faire d'excellens écrits ſur les finances; plu-

ſieurs ont enrichi l'*Hiſtorien*; d'autres, le journal d'*Economie publique*. A la fin de l'an V, il a publié ſéparément un ouvrage conſidérable, ſous ce titre : *Du gouvernement des finances de France, d'après les lois conſtitutionnelles, & d'après les principes d'un gouvernement libre & repréſentatif*. L'objet de cet ouvrage étoit, comme il le dit, de montrer » que les principes » de l'adminiſtration des finances qu'on regarde » comme un dédale ſur la foi de ceux qui veulent » en garder les avenues, ſont les plus ſimples » du monde; que le mérite de les préſenter eſt » auſſi facile que celui de les entendre. . . . . » . . . . J'aurai atteint, dit-il, le but que je me » propoſe, non pas ſi j'ai donné une grande » idée de mon habileté, mais ſi j'ai amené quel- » ques-uns de nos repréſentans à moins douter » de la leur ».

Monteſquiou vouloit que la ſcience des finances pût être à la portée de tous les citoyens. Le prix qu'il ambitionnoit de ſes longues études dans cette partie, n'étoit pas de montrer ſon ſavoir, mais de faire qu'on pût s'en paſſer. Il avoit travaillé à ſe rendre inutile, comme tant d'autres à ſe rendre néceſſaires.

L'ESPRIT de Monteſquiou ne s'eſt pas borné

aux ſciences politiques ; il a auſſi affronté les hauteurs des mathématiques. Le cit. Garat poſſède un ouvrage d'Euler, en marge duquel Monteſquiou a écrit des notes pleines de juſteſſe & de préciſion.

Dernièrement, en parlant de l'illuſtre Borda, nous remarquions qu'il avoit ſu allier les hautes ſciences avec une grande pureté de goût en littérature ; & nous cherchions d'où certains eſprits tirent ainſi l'éminente prérogative de l'univerſalité. En voyant aujourd'hui Monteſquiou commentateur d'Euler, nous pourrions étendre la queſtion, & demander comment deux hommes, partis de deux points auſſi oppoſés que Borda & Monteſquiou, viennent à ſe rencontrer réciproquement dans leurs domaines, & à s'y plaire enſemble ? Le ſecret de cette étendue de l'eſprit n'eſt-il pas dans l'habitude priſe de bonne heure de bien déterminer toutes ſes idées, & de les réduire à leurs moindres termes, afin qu'elles occupent peu d'eſpace dans l'entendement, qu'elles s'y rangent chacune à leur place, s'y retrouvent facilement, & conſervent aſſez de jeu entr'elles pour ſe rejoindre & ſe prêter à de nouvelles combinaiſons ? N'eſt-il pas permis de penſer que ce qui engorge l'eſprit, c'eſt la confuſion des idées, & jamais leur abondance ?

Et le phénomène que nous obſervons ſur le géomêtre & ſur l'homme du monde, écrivain politique & poëte agréable, ne viendroit-il pas de ce qu'entre mille différences, il y avoit au moins cela de commun à l'un & à l'autre, qu'ils avoient été contraints de réduire leurs idées à la moindre expreſſion, l'un par la force des méthodes mathématiques, l'autre par la néceſſité d'être très-court pour ſe faire écouter & très-clair pour ſe faire entendre d'un monde également diſtrait & parleur?

On voit par l'enſemble de ce qui précède, que, dans toute la vie de Monteſquiou, il y a toujours eu quelque choſe de littéraire. Il a écrit, non-ſeulement comme homme de lettres, mais comme légiſlateur, comme militaire, comme négociateur, comme citoyen.

Et toujours avec diſtinction, & toujours avec un parfait accord entre ce qu'il a dit & ce qu'il a fait, entre ce qu'il a dit & ce qu'il a penſé, entre ce qu'il a dit & penſé dans un temps, & ce qu'il a penſé dans un autre. Dans tous ſes ouvrages, on a vu l'homme aimable, l'honnête homme, le bon citoyen; comme dans ſa conduite on a toujours vu quelque choſe de l'homme de talent, & remarqué quelques paroles du bon

écrivain : preuve de plus des ſecrets liens qui uniſſent les belles qualités de l'eſprit à la beauté du caractère.

Nous avons vu par les écrits de Monteſquiou, qu'autant il portoit d'agrémens dans la ſociété, autant il portoit d'intérêt & de charme dans ſa famille. Par l'heureux accord de ſes goûts & de ſes principes, c'étoit pour ſa famille qu'il avoit le plus d'eſprit & de talent. Il n'a rien écrit de plus ingénieux & de plus touchant en proſe, que ſon diſcours à ſa femme, dans la fête chinoiſe dont nous avons parlé. Les vers les plus délicats qu'il ait faits, ſont ceux qu'il a adreſſés à ſa bru.

Monteſquiou étoit adoré de ſes enfans; & je me ſers de ce mot *adoré*, parce que c'eſt celui qu'ils emploient quand ils parlent de leurs ſentimens pour lui.

J'ai vu un de ſes fils entrer chez lui pendant une converſation qui l'affectoit triſtement; ſon viſage s'éclaircit auſſi-tôt. C'eſt là une de ces choſes qui diſent beaucoup, & qui ne mentent point.

Au commencement de la maladie dont il eſt mort, ſa tête a été entrepriſe. Son fils aîné étoit abſent. Il revient, Monteſquiou le revoit, il recouvre

recouvre toute ſa raiſon, & elle ne l'a plus quitté qu'avec la vie.

Je ne voudrois d'autre preuve de la tendreſſe de Monteſquiou pour ſes enfans & de ſes enfans pour lui, que l'étonnante reſſemblance de manières, de langage, même d'écriture, qui étoit entre ſon fils aîné & lui. L'inſtinct ne nous porte à imiter que ceux que le cœur nous dit d'aimer & à qui nous ſavons être chers.

Il y a des gens plus careſſans pour leurs amis que n'étoit Monteſquiou, mais qui ne ſe refuſent pas une ſanglante épigramme contre eux. Monteſquiou étoit cordial dans ſon commerce intime, & il ne croyoit pas à ces *bons cœurs* qui ne ſavent pas contenir la méchanceté de l'eſprit.

Voici un trait de ſa délicateſſe en amitié.

Etant à Zurich, pendant ſon exil, un citoyen de cette ville, de qui il avoit reçu beaucoup de marques d'eſtime & d'attachement, Paul Uſtéry, aujourd'hui membre du corps légiſlatif helvétique, vint l'inviter à venir voir une collection très-précieuſe qu'il avoit reçue depuis quelques jours de Paris. C'étoit un recueil complet des écrits publiés en France, ſur les affaires publiques depuis la révolution. Uſtéry étoit enchanté de cette poſſeſſion. Monteſquiou va la voir. Au premier coup d'œil, il reconnoit ſa collection, qu'il avoit

formée lui-même avec beaucoup de ſoin, & qui avoit été vendue à l'encan avec ſon mobilier. La crainte de troubler le plaiſir d'Uſtéry arrêta ſur ſes lèvres l'exclamation que la ſurpriſe y avoit portée ; & il lui a toujours laiſſé ignorer à qui avoit appartenu cette propriété.

MAINTENANT, il n'eſt perſonne ici, je penſe, qui ne puiſſe faire le portrait de Monteſquiou, & l'oppoſer à ceux où la malveillance l'a plus d'une fois défiguré.

Dans le monde, on lui a reproché d'être tranchant. Il l'étoit dans la diſcuſſion, jamais dans la converſation. Dans la diſcuſſion même, il l'étoit, non ſur le fond des queſtions, mais ſur les inutilités dont on les embarraſſoit. Il l'étoit, par la force de ſa logique, non par orgueil de caractère. Il tranchoit dans le verbiage : trancher ainſi, c'eſt élaguer. La logique prudente a inventé ce mot *tranchant*, pour déſigner celui qui coupe avec orgueil un nœud qu'il faudroit ouvrir ; mais la vanité verbiageuſe a profité de ce mot pour l'appliquer à l'eſprit net & au logicien de bonne foi. Dans des diſcuſſions délicates, j'ai vingt fois entendu Monteſquiou dire à une longue ſuite de phraſes indifférentes : *qu'importe*. Mais quand on en étoit à la difficulté, il diſoit : *voyons ;*

&, à ce point, il avoit toute l'attention, toute la réſerve qui convient à l'ami ſincère de la vérité.

Au reſte, cette ſévérité de logique qu'on a reprochée à Monteſquiou, à l'égard des autres, il l'exerçoit ſur ſes propres ouvrages : il en rejetoit tout ce qui avoit, diſoit-il, le défaut de s'y faire remarquer. Il regrettoit d'avoir laiſſé paſſer une phraſe brillante dans ſon dernier ouvrage ſur les finances, parce qu'une femme d'eſprit célèbre, mais à qui l'on ne reprochera pas un pareil ſcrupule, l'avoit relevée avec éloge. Il penſoit que dans un ouvrage de raiſonnement (& il ne faudroit pas étendre plus loin cette opinion), toute phraſe qui retenoit ſur elle-même, par trop d'éclat, l'attention qu'elle devoit uniquement conduire au but indiqué, eſt preſqu'auſſi reprochable que celle qui l'arrête par l'obſcurité. Et, ſans doute, l'ouvrage de raiſonnement le mieux fait eſt celui d'où la vérité que l'on cherche ſort inconteſtable, d'où chacun peut tirer le moyen de la démontrer, & dont perſonne ne peut citer un mot. La parure appartient à l'art de charmer. Une lumière toujours égale eſt l'attribut de l'art d'inſtruire. En ce genre, c'eſt aſſez plaire que de ſoulager la fatigue d'apprendre.

Quelques hommes de la révolution ont accuſé Monteſquiou d'être haut.

Qu'il me ſoit permis de répéter ici ce que j'ai déjà répondu à ce ſujet.

« S'il étoit quelquefois dédaigneux, c'eſt qu'il parloit à un ſot; dur, c'eſt qu'il parloit à un méchant. Avec un homme de bien & de talent, il avoit le ton ſimple & franc de la parfaite égalité. Avec les hommes ſupérieurs, & je ne ſais s'il en étoit beaucoup dont il ne fût l'égal, il avoit le ton de la déférence ; avec tout le monde, celui de la dignité tempérée par la ſimplicité.

» Le voyant ainſi en 1787 & 1788, je me ſuis dit : patricien du premier ordre, il cherche dans le ſimple citoyen, l'homme ; donc s'il fût né plébéien, il n'eût conſidéré que l'homme dans le patricien. Exempt de hauteur, malgré ſa haute origine, il eût été exempt de baſſeſſe, d'envie & de malveillance, dans un rang obſcur : dans cette âme réſide le pur ſentiment de l'égalité.

» Et, depuis la révolution, me rappellant ces ſouvenirs, je n'ai pas été étonné de le trouver au ton de tout le monde, ſans qu'il eût rien changé du ſien ».

Des ennemis envenimés, ſans l'accuſer de hauteur de caractère, ſe ſont fondés ſur la hauteur

de ſa fortune paſſée, pour l'accuſer d'inciviſme, de haine pour la liberté & l'égalité.

Ceux qui n'ont eu d'autre raiſon à donner de leur défiance à ſon égard, ſinon qu'il étoit deſcendu de trop haut, ont prouvé qu'ils plaçoient, eux, bien bas le titre de citoyen ; Monteſquiou, en l'acquérant, ne crut pas deſcendre.

Je le dirai pourtant & d'après ſes aveux, il a été deux jours dans ſa vie où il a trouvé très-doux, très-glorieux, d'être noble, très-noble ; deux jours où, ſelon lui, il n'exiſtoit pas une âme honnête & élevée qui n'eût payé bien cher la nobleſſe, ne la poſſédant pas, & ne ſe réjouît vivement de la poſſéder..... Et ces jours ont été ceux où il a été poſſible d'en faire librement un honorable ſacrifice à la patrie, & une abdication ſolemnelle en reconnoiſſance des droits du peuple français : en un mot, ç'a été le 4 août 1789 & le 15 juin 1790.

J'ajouterai que l'honneur même de la double abdication des titres & des privilèges lui parut être un grand privilège. C'en étoit un grand en effet ; & c'eſt par cette raiſon, ſans doute, que quelques gens voudroient pourſuivre aujourd'hui ceux qui l'ont faite, comme très-coupable envers ceux qui l'ont reçue.

Au reſte, je le jure aux pieds de la liberté :

Monteſquiou diſoit habituellement : rien n'eſt ſi facile que de rendre la république reſpectable & chère. En eût-il parlé ainſi, s'il ne l'eût aimée & reſpectée ?

Il trouvoit tout projet de renverſement fou & odieux ; il trouvoit très-ridicules les dédains que quelques gens affectoient pour elle : preuve qu'il la jugeoit forte, & très-près d'atteindre à la grandeur qui lui eſt reſervée.

S'IL m'eſt permis d'eſquiſſer à mon tour le portrait de Monteſquiou, je dirai, ſans recherche, ce qui m'a frappé en lui.

Clair, ſimple, facile, élégant dans tout ce qu'il a écrit pour le plaiſir de la ſociété ; éminemment lumineux dans ce qu'il a écrit pour inſtruire :

Noble, ſenſible, délicat dans ſa vie privée ; juſte, droit, modéré, franc & ferme dans tous les actes de ſa vie publique :

Toutes ſes qualités ſemblent ſe réunir en ces trois mots, qui aſſurément n'exagèrent pas ſon mérite : Eſprit net, cœur droit, caractère franc.

Et, peut-être, les exprimeroit-on d'une manière plus ſimple encore & plus propre à révéler aux inſtituteurs de la jeuneſſe le ſecret des ef-

prits distingués & des cœurs excellens : c'est que Montesquiou avoit *la puissance de l'attention.* C'est de cette puissance que viennent l'étendue de l'esprit & la force du talent. C'est d'elle que viennent nos meilleures inclinations morales : c'est parce que Montesquiou en fut doué, qu'il eut de bonne heure des goûts purs ; c'est parce qu'il sut bien regarder & bien voir, qu'il sut bien choisir les objets de ses affections, qu'il sut aimer les hommes d'esprit, sa famille & sa patrie. C'est parce qu'il voyoit clairement ce qui étoit honnête & beau, & qu'il y tendoit toujours, qu'il étoit toujours franc & ouvert : c'est la pureté de ses goûts, fruit de la netteté de son esprit, qui assuroit l'admirable clarté de son style dans les affaires. Les rhéteurs se sont trop mis en peine pour nous enseigner l'art d'être clair. La clarté est un don du caractère, bien plus que de l'art. On est aisément clair, quand on est toujours vrai ; aisément vrai, quand on est toujours pur ; aisément pur, quand on a l'habitude de cette attention qui veille sur nos véritables intérêts, toujours liés à la raison & à la justice. Le bien s'explique assez de lui-même à notre intelligence, & les mots s'offrent aisément aux idées qui naissent de notre conscience.

La dernière année de la vie de Montesquion a

appartenu à ſa famille, à l'amitié, aux lettres. La lecture des livres nouveaux, & ſur-tout des romans, conſolation ordinaire des âmes douces & pures ; le reſpect filial, car ſa vénérable mère lui a ſurvécu ; l'amour paternel, nourri du plaiſir de voir deux fils héritiers de ſes excellentes qualités ; une amitié vive pour quelques hommes de lettres & pour ceux de ſes anciens collègues qu'il avoit vus avec lui dans la ligne du patriotiſme, particulièrement Emmery & Dupont ; enfin un attachement particulier pour une femme intéreſſante avec qui il s'étoit mis depuis ſix mois en communauté de malheurs & de courage, étoient les adouciſſemens d'une exiſtence, que le poids de ſes dettes, bien plus que le renverſement de ſa fortune, rendoit quelquefois très-pénible.

Monteſquiou étoit d'une taille au-deſſus de la moyenne. Il étoit maigre. Sa figure, ſans être belle, avoit de quoi plaire. Sa phyſionomie, noble & franche, annonçoit plutôt la bonté que la douceur. Il avoit la voix creuſe, même un peu rauque, depuis deux ans. C'eſt principalement parce que la douceur & la flexibilité manquoient à ſa voix, que quelques perſonnes ont refuſé ces qualités à ſon caractère ; tant il eſt vrai que l'organe de la parole ajoute ou retranche à la puiſſance

puiſſance du diſcours. Il avoit eu beaucoup de grâces dans ſa jeuneſſe : depuis ſa jeuneſſe, il avoit ce maintien noble qui eſt la grâce de l'âge mûr.

Il eſt mort à Paris, le 9 nivôſe dernier, d'une fièvre maligne.

Peu de jours avant ſa mort, & en parlant de ſa mort même, il dit à ſon fils aîné & à ſa bru : *pourquoi faut-il que je trouble votre bonheur ?*

La veille, il diſoit à une femme de ſes amies, auteur du roman d'*Alphonſe* qui venoit de paroître : *Je ſerai donc le ſeul qui ne le lirai pas !*

Le lendemain de ſa mort, ſes amis le pleurèrent; les indifférens le louèrent; ſes ennemis s'étonnèrent de tant l'eſtimer, & ſe repentirent de ne l'avoir point aimé..... Une voix s'éleva contre lui, mais elle fut la ſeule. Elle reſta glacée dans le ſilence général, & Monteſquiou fut vengé.

FIN.